



Décembre 2018
Numéro 15

Des nouvelles du bercaïl paysan

Dans ce numéro

Merci à la caisse d'épargne.....	1
Marc Barny	2
Terre de liens.....	2
La ferme de la Verchery.....	4
Thierry Dubuc	6
Site Internet	6
Don des entreprises	7
Des nouvelles de la ferme	8
Vente de colis de viande.....	8



La caisse d'épargne Voiron-Saint-Marcellin s'engage et soutient financièrement notre projet.

Suite à la présentation de notre dossier au conseil d'administration de la Société Locale de Voiron– St Marcellin, a été validée une dotation financière par la Fondation d'Entreprise Caisse d'Épargne Rhône Alpes au profit de **notre Association.**

La somme allouée va nous permettre de construire le poulailler, d'investir



dans son aménagement intérieur, d'acheter les poules et les aliments pour les nourrir pendant les 4 premiers mois. Nous pourrions également rénover la peinture du rez-de-chaussée de la maison des parents de Raymond et acheter du matériel informatique. Grâce à ce don, nous allons pouvoir mettre tout en œuvre pour avoir les aménagements nécessaires à la mise en œuvre de l'accueil en journée.

C'est pourquoi nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'obtention de cette subvention.

Marc BARNY

Il est bénévole à Terre de Liens, éducateur spécialisé en activité.

Il est l'ancien président d'une association ALTACAN, qui gérait un lieu de vie transformé en établissement expérimental, puis en institution (années 87-90). Dans ce lieu de vie, il y avait 5 adultes en permanence pour encadrer 6 enfants.

Il a été administrateur régional de Terre de Liens Rhône-Alpes pendant 3 mandats de 3 ans et est aujourd'hui invité permanent au conseil d'administration. Il a également des mandats fédéraux, régionaux et départementaux avec son syndicat « Sud Santé Sociaux » et, dans ce cadre, il est en réseau, parfois, avec les tutelles (l'ARS, le conseil départemental).

Le conseil d'administration de TDL Rhône Alpes est composé de 13 administrateurs et de 6 à 7 invités permanents. Les invités permanents sont plutôt, traditionnellement, de futurs administrateurs qui se forment ainsi à la fonction. Marc Barny est le premier invité permanent qui représente la mémoire de ce qui s'est déjà fait et qui peut faire bénéficier le conseil d'administration de son expérience.



Notre rencontre avec Marc BARNY, ancien administrateur et invité permanent du conseil d'administra- tion de Terre de Liens Rhône Alpes Mercredi 7 novembre 2018

Marc Barny nous informe qu'il est actif dans l'association Terre de Liens depuis une bonne dizaine d'années, un peu pour la Terre et beaucoup pour le lien. Il nous indique que Terre de Liens accompagne des projets très divers, il y a notamment beaucoup de projets atypiques. Notre projet n'est pas une exception dans ses particularités. TDL a même financé des projets collectifs, des projets culturels,

En Rhône Alpes, TDL a environ 800 adhérents. Sont étudiés, environ, 80 à 100 projets par an. Tous ne sont pas aussi aboutis. TDL différencie des porteurs d'idée et des porteurs de projet. TDL évolue sur les critères qui leur permettent de sélectionner les projets. Ils continuent à réfléchir à qui ils installent ? Comment ils installent ? Vendredi 9 novembre, un conseil d'administration de TDL Rhône Alpes est organisé avec la NEF et la foncière sur ce thème.

Nous lui présentons notre projet, nos rencontres. Il trouve que l'on a bien avancé dans notre réflexion. Il constate qu'on a bien su se mobiliser.

Marc Barny nous informe que Terre de Liens est composé de plusieurs entités :

Une partie « vie associative » qui comprend 19 associations régionales (correspondant aux anciennes régions) qui sont regroupées en fédération depuis septembre.

La foncière qui est un outil patrimonial de gestion. La foncière possède 150 fermes et dispose de moins d'une quinzaine de salariés.

La fondation qui est un outil financier.

Les trois entités fonctionnent ensemble mais c'est la foncière qui gère les biens dans le temps. Les salariés sont en nombre insuffisant. Ils ont beaucoup de retard dans les baux et tout le reste. C'est pourquoi il a été décidé que pour les 3 années à venir, tous les nouveaux projets seront sans travaux. Cela veut dire que pour les nouveaux projets avec des travaux, il faut réfléchir à d'autres solutions ensemble, trouver un système type GFA ou SCI fédérée à la foncière.

Nous indiquons à Marc Barny que nous souhaiterions inviter les membres de la foncière à Gillonnay pour leur montrer concrètement en quoi consiste notre projet. Il pense que ce sera difficile car ils étudient 6 à 8 projets dans la journée.

Par contre, on pourra se faire représenter par un des membres du co-

mité d'engagement et éventuellement proposer une vidéo.

Nous proposons à Marc Barny de lui envoyer divers documents : notre projet, nos journaux, les liens pour voir la vidéo ou ré-écouter carnet de campagne.

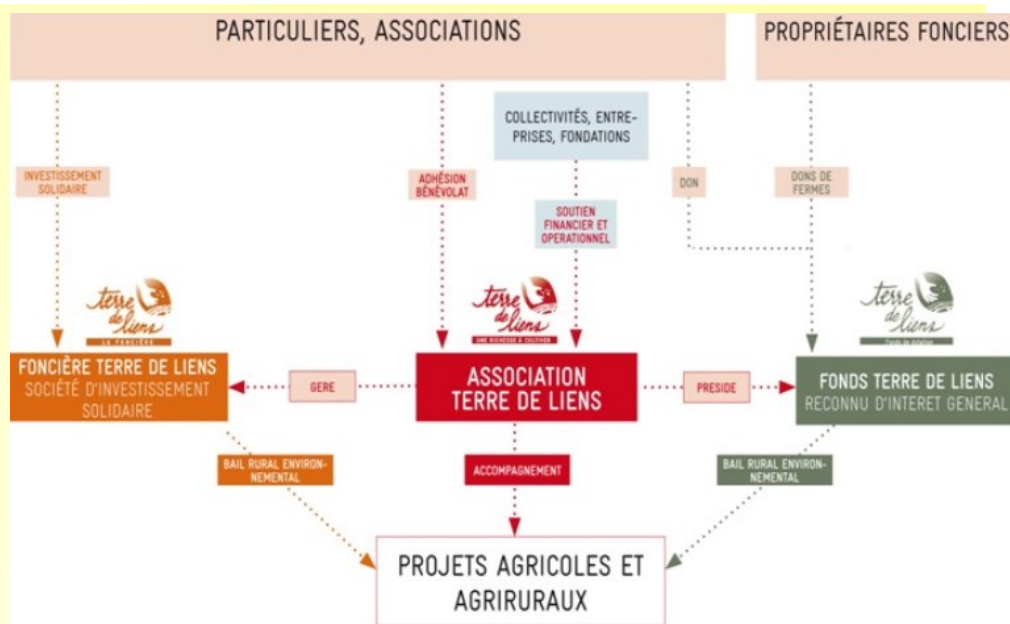
Nous demandons à Marc Barny s'il sait comment se gèrerait la location des biens si Terre de Liens achète la maison et la ferme. Est-il possible de louer la ferme à l'agriculteur porteur de projet et la maison à l'association ; nous lui expliquons les deux entités juridiques (le lieu de vie d'une part et la ferme d'autre part) qui constituent le bercail paysan et la convention qui va les lier. Marc Barny doit se renseigner auprès des salariés de TDL. Il sait qu'ils ont refusé de louer à des groupes. Il fallait obligatoirement une personne désignée, mais c'est différent lorsque l'on est organisé en association car il y a une personne responsable en la personne du Président.

Marc nous indique qu'il n'est pas nécessairement obligatoire que le projet comprenne un logement pour le porteur de projet. Ils ont d'ailleurs déjà réalisé des achats sans bâti. Pour les financements de nos projets, il nous conseille de nous renseigner auprès de l'association Grégory Lemarchal, de Vétérinaire sans Frontière. Il nous parle d'un lieu de vie dans le Vercors qui accueille des adultes pour proposer du répit aux familles. Il n'en sait pas plus. C'est une piste à creuser.

Raymond l'informe que notre prochaine étape est de recevoir un architecte en activité (DPLG) pour faire une estimation des travaux sur la maison pour donner des indications précises à la foncière.

Marc Barny va présenter notre projet et informe le groupe local de TDL Nord Isère de sa démarche auprès de nous.

Il propose de venir à l'une de nos prochaines rencontres avec le groupe local de Terre de Liens. Nous avons beaucoup apprécié cette rencontre très riche en échanges et nous serons ravis de poursuivre nos discussions



Le contenu du diaporama de présentation du projet réalisé par Daniel Rodinson, animateur, a été approuvé par le groupe local de Terre de Liens le jeudi 29 novembre.

Daniel More va demander une réunion téléphonique de la Commission de Suivi de Projet pour la mi-décembre. Cette commission décide de la présentation ou non de notre projet à l'échelon régional et à la foncière.

Nous vous tiendrons au courant.

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) « La ferme de la Verchery »

La création du SAJ par l'AMPH est une réponse à un appel à projet du conseil départemental du Rhône.

Les bâtiments et terrains sont loués à un agriculteur partant à la retraite qui avait auparavant des activités de maraîchage, de tourisme équestre et d'accueil en gîte à la ferme. Dans le contrat de location, il est indiqué que l'agriculteur s'engage à gérer les stocks (aliments, animaux...) et à nourrir les animaux les jours où le service est fermé (week-end et vacances). En contrepartie, l'agriculteur reçoit un loyer mensuel de 4000 euros.

La Ferme de la Verchery accueille 18 personnes en situation de handicap mental (déficience mentale), parmi elles 5 personnes autistes, 5 personnes trisomiques, 5 personnes psychotiques avec des troubles du comportement et 3 autres personnes. Le mélange de différents types de handicap ne pose pas de problème ; ça fonctionne bien puisqu'ils ont pour chaque personne un projet individuel qui s'adapte aux particularités de chacun. Mélanger les publics, c'est aussi cela le vivre ensemble. Dans la réalité, ils pensent même que c'est bénéfique de mélanger les handicaps ; c'est une richesse dont il est dommage de se passer. Le mélange de public, si ça fonctionne permet aux personnes de s'ouvrir



Nous avons visité la Ferme de la Verchery Le samedi 10 novembre 2018

Etaient présents : Chantal Bouvier - Raymond Riban – Martine Croisier

Nous sommes reçus par Thibaud Bouvier qui est moniteur éducateur à la ferme de la Verchery. Thibaud a également une formation agricole (il est fils d'agriculteur et a obtenu un bac Pro CGEA). Le service est fermé car il n'est ouvert que du lundi ou vendredi. Thibaud nous reçoit, dans un premier temps, dans la salle commune afin de nous présenter le service, son mode de fonctionnement, les activités, l'organisation. Dans un deuxième temps, nous visitons les locaux d'accueil, puis la ferme.

Le personnel encadrant.

Sur place, durant toute la période d'ouverture, sont présents sur le site : 1 éducateur spécialisé, 2 moniteurs éducateurs, 1 moniteur d'atelier et 1 maîtresse de maison. Tous sont à temps plein. Globalement, tous sont présents en même temps. Les vacances sont prises par les personnels lors des périodes de fermeture du SAJ. Cela correspond environ à une semaine pendant chaque période de petites vacances et tout le mois d'août. Ils posent tous ensemble les semaines de vacances en début d'année. Le temps de travail du personnel est annualisé. Ils ont un temps de travail hebdomadaire de 37 heures. Leur contrat de travail fait référence à la convention collective 66. Sur ce temps de travail, chaque moniteur a 1 heure par semaine pour réaliser les écrits qui sont liés aux 6 personnes qu'il a en référence. Ces écrits sont à destination des familles et des collègues.

L'éducateur spécialisé a pour mission d'encadrer l'équipe des moniteurs. Il fait la veille du travail de chaque moniteur. Il rappelle au référent le suivi, l'organisation globale de la construction du projet. Il doit aussi s'assurer que le suivi de la personne est bien fait. Il veille à l'équilibre entre les activités de loisir et les activités « ferme ». L'éducateur spécialisé a aussi pour mission de chercher des projets tournés vers l'extérieur.

Chaque moniteur a en référence 6 résidents dont il a la charge de suivre la définition, la rédaction et la mise en œuvre du projet. Ils assurent l'encadrement des activités.

La maîtresse de maison assure en partie le nettoyage de la maison. Elle encadre les personnes qui assurent la cuisine, la vaisselle,... Elle assure aussi l'intendance.

Il y a également des personnes qui interviennent à temps partiel sur la structure :

Un psychologue qui est présent tous les lundis matins et parfois un peu l'après-midi.

Le chef de service est là le lundi matin et le vendredi toute la journée.

Un homme d'entretien qui fait 8 heures par semaine.

Organisation.

Il y a un tableau dans la grande salle où les activités proposées sont présentées pour le mois à venir. Chaque demi-journée, les personnels encadrant proposent 4 activités : 3 en lien avec la ferme (au sens large) et une activité de loisir. Chaque résident choisit l'activité qu'il veut faire le matin et celle qu'il veut faire l'après-midi. Il n'y a pas de nombre de places définies par activité. Les animateurs s'adaptent à l'importance de chaque groupe. Le choix de l'activité par les personnes handicapées se fait chaque jour, le matin, pendant le temps d'accueil collectif, autour d'un café. A 10h, les personnes s'inscrivent et l'activité commence jusqu'à midi. Que ce soit le matin ou l'après-midi, la plage d'une activité dure environ 2 heures.. Pour chaque activité ferme, il faut prendre en compte qu'il faut du temps pour qu'ils se changent.



Les activités proposées.

Activités « ferme »

Soins aux animaux (nourrir les animaux de l'élevage, ramasser les œufs...). Pour cette activité, 3 ou 4 résidents encadrés par un moniteur font le tour de tous les animaux



(différentes volailles, chèvres naines, chevaux, lapin, parfois un cochon). Chaque résident choisit un animal dont il va s'occuper. Il doit vérifier l'eau, le grain, le foin.

Il y a de nombreuses activités sur les chevaux : les sortir, les brosser, les monter (équitation). Ils proposent aussi des activités dans un centre équestre extérieur. Ils ont aussi un cheval de trait qu'ils attendent à une calèche. Ils l'utilisent pour eux, mais participent aussi à des festivités extérieures avec la calèche.

Ils font des activités avec les ânes : soit ils vont goûter avec les ânes, faire une balade avec les ânes bâtés, voire distribuer le journal de la ville dans le quartier (environ 400 boîtes aux lettres – pour cela, ils ont une convention avec la mairie – Cela permet d'utiliser les ânes et ça fait un contact avec la population). Il y a plusieurs activités possibles avec les ânes ; le moniteur choisit l'activité qu'il va faire en fonction du nombre de personnes inscrites et du profil des personnes ayant choisi cette activité.

Faire le jardin : pour leur consommation mais aussi pour produire des graines, notamment de fleurs. Ils font des plantules pour fleurir un lieu dans le village. Ils organisent aussi un troc de plantes, une fois par an. C'est un projet qui court sur toute l'année, car il faut préparer des plans en amont. C'est un projet qui rassemble tout le monde en fonction de ces capacités (par exemple, ceux qui aiment utiliser les ordinateurs font les étiquettes, ...)

S'occuper des espaces verts. Ils s'occupent des espaces verts de la ferme, mais ils s'occupent aussi d'un espace vert de la ville en convention avec la mairie.

Ils font du compost avec le fumier produit sur la ferme. Ils troquent ce fumier avec des particuliers chez qui ils vont le livrer.

Ils accueillent des groupes de personnes d'autres institutions qui viennent visiter la ferme et participer à des activités avec les animaux. Peu à peu les résidents font visiter à d'autres leur lieu. Ils construisent des outils en amont et aident les résidents à devenir acteurs de l'accueil. Cet accueil peut être régulier. Par exemple, deux résidents accueillent un groupe d'autistes d'ailleurs une fois par mois. Cela permet de les responsabiliser, de transmettre leurs compétences.... C'est l'insertion par l'activité, car ils ont acquis des savoir-faire.

Activités « vie quotidienne »

Le lundi, il y a une activité « faire le pain » pour la semaine. Un groupe prépare la pâte de 11h à 12h. Ils laissent lever la pâte pendant l'heure du midi et font cuire l'après-midi dans le four à pain qu'ils possèdent.

Le vendredi, ils font le choix des menus pour le mardi et mercredi suivant. Ils font les courses nécessaires à la réalisation de ces plats, le lundi matin

Activités occasionnelles et éducatives. Ce sont des activités organisées pour répondre à des projets individuels. Par exemple, être capable d'aller faire des courses dans les magasins du village, d'aller à la ludothèque, participer à un groupe d'expression (ces groupes sont organisés par le psychologue qui choisit les personnes),

Ils ont un temps de discussion autour de la vie affective et sexuelle. Ces groupes sont organisés une fois par mois. Pour animer ces groupes, ils utilisent souvent des films comme support. Ils apprennent aux personnes accueillies à repérer les émotions. Cette dernière activité est très plébiscitée par les résidents.

Activités de loisir : Elles sont importantes pour un équilibre. Il y a moins de contrainte, moins de collectif. Ils font du bricolage, de l'esthétique, de la piscine, de l'ordinateur, des contes, du chant, des jeux de société, de la relaxation, aller au cinéma, sortie vélo ou danse,



L'AMPH

Ce Service d'Accueil de jour est un service qui a été créé en 2000 et qui est gérée par l'AMPH (Association Mornantaise des Personnes Handicapées).

Cette association gère de nombreux autres services :

[L'Institut Médico-Professionnel \(IMPRO\)](#) de Mornant

[Le Foyer d'Hébergement de l'Arc](#) à Mornant

[Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale \(SAVS\)](#) à Givors

[Le Domicile Collectif](#) à Givors

[Le Foyer d'Accueil Médicalisé \(FAM\)](#) à St Genis Les Ollières

[Le Foyer de Vie](#) à St Genis-les-Ollières

[La maison de Soucieu en Jarrest, Foyer de vie.](#) Pour répondre à des besoins d'hébergement pour des personnes accueillies au SAJ de la ferme de Verchery, l'AMPH a ouvert en 2010 une structure pour 5 à 6 adultes dans une maison située au 28 rue des Roches à Soucieu en Jarrest.

Cette structure est rattachée au Foyer de Vie « Bel Air » et fonctionne sur le même calendrier que le SAJ. Cette structure dispose du même accompagnement que le Foyer de vie auquel elle est rattachée : un éducateur spécialisé, un moniteur éducateur, une AMP, un veilleur de nuit.



Notre rencontre avec Thierry DUBUC, Architecte Mercredi 14 novembre 2018



Etaient présents : Jean-Marie Hézard - Anne-Françoise Berger - Chantal Bouvier- Raymond Riban - Martine Croisier

Cette rencontre fait suite à la réunion du 12 octobre entre le Bercaïl, le groupe local de Terre de Liens et la SAFER. Lors de cette réunion, Jean-Marie Hézard (bénévole du groupe local de TDL qui accompagne notre projet) avait proposé de demander à un architecte de

Brion qu'il connaît bien de faire une estimation financière des travaux pour pouvoir inclure un chiffrage officiel au dossier TDL. Cet architecte est M. Dubuc.

Dans un premier temps, nous présentons plus précisément notre projet à M. Dubuc.

Dans un second temps, nous le questionnons sur les missions d'un architecte tout au long du suivi d'un projet de rénovation d'un bâtiment. Ce suivi peut être découpé en plusieurs phases :

1^{ère} phase : Phase Avant-projet.

Cette phase se fait elle-même en trois étapes : l'esquisse, l'avant-projet sommaire, puis, l'avant-projet définitif. Chaque étape est plus précise que la précédente. Entre deux étapes, l'architecte consulte les clients pour vérifier que cela correspond à leurs attentes et prendre en compte d'éventuelles modifications. La responsabilité de l'architecte est engagée sur chacun des documents produits.

A l'issue de cette première phase, le permis de construire est déposé.

Cette première étape représente 30% du travail réalisé par l'architecte sur le projet global.

2^{ème} phase : Phase de Projet.

L'architecte dessine le projet dans tous ses détails. Sont précisés à ce stade, par exemple, la nature des menuiseries, les modèles choisis, les couleurs etc.... Une fois tous ces détails définis, l'architecte constitue un catalogue des besoins que l'on nomme « dossier de consultation des entreprises ». Ce dossier est soumis à différentes entreprises qui font des propositions à travers des devis. A l'issue de la consultation, l'architecte aide à l'arbitrage entre les différentes propositions, puis, le maître d'ouvrage fait les choix.

Quand cela est fait, l'architecte prépare les marchés de travaux avec chaque entreprise.

Cette deuxième phase représente également 30% du travail réalisé par l'architecte sur le projet global.

3^{ème} phase : Phase de Suivi de chantier.

L'architecte donne les ordres de service aux entreprises. Il suit la réalisation du chantier. Cela lui demande souvent de venir sur le site au moins 3 fois par semaine. A chaque fois, il réalise un compte rendu écrit. Au final, il participe à la réception des travaux. Il collecte tous les documents des entreprises (par exemple, le livret d'entretien de la chaudière ...).

Enfin, l'architecte signe la conformité du bâtiment.

Cette dernière phase représente les 40% restant du travail de l'architecte sur le projet global.

Le site internet

Grâce à l'implication de Patrick et Badr, le site internet est accessible à tous (on les remercie beaucoup). Par contre, pour le moment, il n'est pas bien référencé dans les moteurs de recherche. Pour le voir, il faut

⇒ Soit taper l'adresse du site, dans la barre de recherche : www.lebercaïlpaysan.fr

⇒ Soit cliquer sur le bouton « site web » qui apparaît sur la droite de l'écran quand vous tapez « le bercaïl paysan » dans Google.



Mon compte

Rassemble les outils qui vous permettent de sécréter de gérer votre compte Google ainsi que de contrôler vos données

[ACCÉDER À MON COMPTE](#)



Le Bercaïl Paysan

[Site Web](#) [Itinéraire](#) [Enregistrer](#)

L'ensemble de ces missions est rémunéré, en général, au forfait. La facture de l'architecte se monte environ à 9 à 10% du coût global des travaux. Ce pourcentage peut être plus élevé si le chantier est compliqué.

Au global, on peut considérer que le coût total de l'opération serait équivalent au coût des travaux auquel il faut ajouter environ 12% pour prendre en compte les frais liés au travail de l'architecte et celui des bureaux d'étude pour les missions complémentaires.

Monsieur Dubuc nous indique que notre projet l'intéresse à titre personnel, mais qu'il ne pense pas pouvoir suivre ce chantier pour des raisons de coût. La rémunération qu'il pourrait demander ne permettant pas, à son échelle, de couvrir l'ensemble des heures de travail que son cabinet devrait y consacrer.



Cependant, ça l'intéresse de nous aider à faire avancer le projet. Il est d'accord pour réaliser, à titre gracieux, le dossier de demande de subvention qui pourrait être inclus dans notre dossier TDL et pourrait nous servir pour trouver du mécénat. C'est un point extrêmement important pour le Bercaïl d'avoir ce dossier de subvention réalisé par un architecte car certains partenaires l'exigent. C'est aussi indispensable pour pouvoir déposer un permis de construire de passer par un architecte. Ce dossier de demande de subvention pourrait être fait pour janvier.

Nous avons fait le tour de la maison avec M. Dubuc. Selon les pièces, il estime à vue d'œil l'aménagement des pièces du bas à hauteur de 200 à 300 euros par m² ; alors que pour l'aménagement des combles on est plutôt autour de 1600 euros le m².

Il propose de faire un projet modulable, comme ça, en fonction des fonds dont on disposera on pourra faire ou non certains aménagements.

On pourra ainsi hiérarchiser nos priorités en fonction de la spécificité des personnes accueillies. Par exemple, changer l'escalier c'est le même budget que de faire une salle de bain supplémentaire.

Au cours de la visite, Chantal indique qu'il est important de bien garder à l'esprit qu'il s'agit d'un lieu de vie et non d'une institution. Par exemple, il est utile d'avoir un bureau, mais pas nécessaire d'avoir une salle de réunion. Pour les dépendances extérieures, il faut penser qu'il y aura du matériel à stocker, comme dans une maison (vélos, tondeuse, ...)



Pour le poulailler, Jean-Marie Hezard propose de dessiner le plan. Thierry Dubuc dépose le permis. Ainsi, cela ne nous coûtera que l'assurance liée au dépôt de permis soit 0.5 pour mille de la somme globale des travaux.

Sur les conseils d'une adhérente, nous allons contacter les entreprises locales pour leur demander de subventionner notre association. Etant reconnu d'intérêt général, leur don leur ouvre droit à des réductions d'impôt. Nous avons réalisé un document support pour leur présenter notre projet. Si vous connaissez des entreprises que nous pouvons solliciter, merci de nous donner leurs coordonnées ou de faire vous-même les démarches auprès de l'entreprise. Nous pouvons alors vous transmettre la plaquette support.



Sur la ferme du Bercaïl

Raymond a inventé une machine infernale pour faciliter la pesée des animaux. Il s'agit d'une cage dans laquelle on « invite » les animaux à entrer, fixée à un peson, que le tracteur maintient en équilibre au-dessus de sol. Le système doit encore subir quelques modifications avant d'être breveté, mais cela nous facilite déjà beaucoup la vie.



Ainsi, nous avons pu peser les 75 agnelles. Nous gardons 35 agnelles pour renouveler le troupeau. Les autres sont vendues en colis de viande. Un premier abattage a été organisé le 24 novembre. Les colis ont été préparés par Jean-Paul Piollat, dans l'atelier de découpe qu'il a installé sur sa ferme à La Frette. Vous pouvez passer vos commandes pour les semaines à venir.



Grâce à Mélisha de la Chèvreerie de Chartreuse à Voiron, nous avons pu prendre contact avec monsieur Calvat qui travaille à l'Institut des Métiers et des Techniques à Grenoble. Celui-ci a, avec ses apprentis, préparé la viande de deux brebis que nous avons dégustée. Un vrai régal. Nous vous en dirons un peu plus dans le prochain journal !



Et toujours beaucoup d'entraide de la part des adhérents.



Vente de viande d'agneaux

Colis d'agneau entier (12 à 15 kg) ou colis d'1/2 agneau (6 à 8 kg) ; viande en morceaux emballés sous vide.

13€50 le kg.



La ferme du Bercaïl paysan vous propose de la viande d'agneaux succulente disponible dans les prochaines semaines. Notre ferme est en conversion à l'agriculture biologique.

Les agneaux sont nourris à l'herbe et au foin.

Les colis sont à retirer à la ferme à Gillonnay, ou dans les environs. Possibilité de livraison à discuter au moment de la commande.

Réservez dès maintenant au 06.26.55.14.17 ou sur notre messagerie : lebercaïlpaysan@orange.fr

N'hésitez pas à partager autour de vous.



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER

